L'INFO Municipale de Labelle

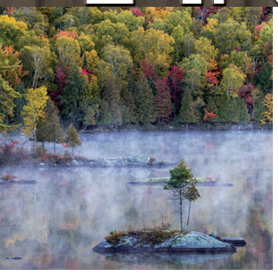

Volume 31 - Numéro 11
4 novembre 2020

MOT DU MAIRE

Quelques nouvelles de votre municipalité

La Municipalité de Labelle désire régler la problématique de stationnement sur le chemin du Lac-Baptiste en lien avec l'achalandage accru sur le sentier pédestre de la Montagne Verte et envisage de créer un stationnement et un sentier rejoignant celui existant. La Municipalité, qui est en attente d'une autorisation du ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles pour la réalisation de tels travaux, procèdera à la présentation d'une demande d'aide financière au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air.

Nous avons reçu des remerciements pour l'excellent travail de l'équipe des pompiers de Labelle lors de l'évacuation d'un blessé de la montagne au lac Gervais. Leur professionnalisme, leur débrouillardise, leur esprit d'équipe et leur gentillesse ont été notamment soulignés.

À chaque trois ans, le service d'évaluation de la MRC des Laurentides procède à la confection d'un nouveau rôle d'évaluation de l'ensemble des immeubles de la Municipalité. Ce nouveau rôle est valide pour 2021-2022-2023. À Labelle, en moyenne, l'évaluation des propriétés augmente de 6,17% (bâtiments 0,99% et terrains 17,10%). Il s'agit d'une moyenne et certaines propriétés ont des augmentations plus importantes alors que d'autres diminuent.

Dans le contexte de la COVID-19, la municipalité recevra un montant du gouvernement provincial couvrant les dépenses supplémentaires reliées à la pandémie, notamment les coûts supplémentaires pour le camp de jour et l'entretien sanitaire des bâtiments.

Nous recevrons également, dans le cadre de l'aide à la voirie locale une aide financière de 255 181 $ pour l'entretien des routes locales admissibles de la municipalité. C'est une augmentation d'environ 100 000 $ par rapport aux années antérieures. Une aide appréciée qui ne couvre cependant qu'une légère partie des coûts des défis que représente la gestion de notre réseau routier.

Nous avons reçu le rapport final de la firme GDG sur le contrôle des insectes piqueurs. Vous pouvez le consulter sur la page web de la Municipalité.

Le Festival Stradivaria a habituellement lieu durant l'été mais cette année, dû à la situation que nous vivons, le spectacle s'est déroulé en septembre. Nous avons eu la chance d'avoir à Labelle, sous le dôme, un magnifique spectacle d'Alexandre Da Costa et de l'orchestre symphonique de Longueuil. Environ 100 spectateurs ont assisté à cette représentation.

Le transport collectif, dans notre municipalité, connaîtra un changement effectif au 31 décembre 2020, soit l'arrêt du service d'autobus qui, depuis 2009, relie les villes de Mont-Tremblant et de Rivière-Rouge. La bonne nouvelle est que le transport collectif demeurera disponible sous une autre forme. L'achalandage décroissant depuis plusieurs années nous conduit à un nouveau mode de transport. L'autobus cessera donc ses fonctions, mais un service de taxibus sur réservation sera implanté. Ce service est déjà offert dans plusieurs municipalités de la MRC des Laurentides. Il offrira sur semaine, 4 départs vers La Conception et Mont-Tremblant, et 4 retours vers Labelle. Le nombre de départs sera donc bonifié, ce qui constitue une amélioration du service. Les horaires seront publiés dans les prochaines semaines et le service débutera le 2 janvier 2021. Pour toute question, vous êtes invités à contacter le TACL au 1 877 604 3377.

Le maire, Robert Bergeron

SUIVI DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 13 OCTOBRE 2020

Voici le compte-rendu du seul dossier traité lors de la séance extraordinaire du conseil tenue le 13 octobre 2020.

Le conseil a autorisé la présentation d'une demande dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et la transmission de cette demande à la MRC des Laurentides. Cette demande devait être transmise à la MRC au plus tard le 15 octobre, d'où la tenue d'une séance extraordinaire.

SUIVI DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 19 OCTOBRE 2020

Voici le compte-rendu des principaux dossiers traités lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 19 octobre 2020 tenue devant public.

Administration, finances et ressources humaines

La convention collective de travail des pompiers de la Municipalité étant échue depuis le 31 décembre 2019, les deux parties sont venues à une entente et le conseil a autorisé le maire et la directrice générale à signer la nouvelle convention qui couvrira la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2024.

Considérant l'embauche d'un nouveau directeur du Service de sécurité incendie et sécurité publique à plein temps, il a été résolu que M. Daniel de La Chevrotière soit nommé capitaine du Service de sécurité incendie, poste qu'il occupait précédemment. Nous remercions M. de La Chevrotière pour les excellents services offerts au cours des dernières années à titre de directeur.

Le conseil a autorisé une aide financière de 35 000 $ remboursable sur une période de 12 à 24 mois à Télé-Fibre La Minerve afin de les renflouer temporairement pour qu'ils puissent procéder au branchement d'un maximum de clients, ce qui leur permettra de rentabiliser leurs investissements plus rapidement.

Travaux publics

Afin de rencontrer les exigences de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable, le conseil municipal a autorisé l'achat de cent (100) compteurs d'eau qui seront installés principalement dans les immeubles non résidentiels (commerces, industries, institutions) ainsi que dans quelques résidences qui seront à déterminer. Le coût de ces compteurs d'eau sera absorbé en totalité par les utilisateurs du réseau d'aqueduc à même les excédents accumulés (donc aucune facture additionnelle).

Urbanisme et environnement

Deux demandes de Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ont été présentées et il a été résolu :

- D'accepter en partie la demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2020-012 du secteur noyau villageois pour la construction du cabanon en cour avant avec une toiture en bardeaux d'asphalte brune. Le revêtement extérieur choisi de panneaux de fibrociment de 4 pi X 8 pi doit être changé pour du déclin de fibrociment avec un effet de bois dans les tons de gris afin de respecter les critères architecturaux du PIIA. Le tout tel que présenté à la propriété située sur le lot numéro 5 010 129, situé au 155 rue du Collège.
- D'accepter la demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2020-018 du secteur boulevard du Curé-Labelle pour la construction de la rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite en façade du bâtiment principal et pour l'aménagement paysager et ce, tel que présenté au plan de Mme Lorraine Masse daté du 15 octobre 2020 de LM Design. Également, la rampe doit être éclairée pour assurer la sécurité des usagers. Le tout tel que présenté à la propriété située sur le lot numéro 5 010 198, situé au 6920 boulevard Curé-Labelle.

Deux demandes de dérogation mineure ont également été présentées et il a été résolu :

- D'accepter la dérogation numéro 2020-013, de 2.9 mètres avec la ligne latérale gauche et de 2.5 mètres avec la ligne des hautes eaux du lac pour transformer l'abri de 4.2 mètres X 3.3 mètres en agrandissement du bâtiment principal et une dérogation de 4% pour régulariser le coefficient d'occupation au sol de la propriété située sur le lot 5 225 168 situé au 11 821 chemin Chadrofer.
- D'accepter la dérogation numéro 2020-014 de 3.5 mètres avec la ligne des hautes eaux du lac pour la reconstruction de la galerie de 1.8 mètre (6 pi) de largeur dans la rive de 5 mètres. Le tout, sur le lot 5 011 055 situé au 2623 chemin Lac-Baptiste.

Une demande de projet de lotissement majeur a également été présentée et il a été résolu de refuser la demande de projet de lotissement majeur 2020-017, de 11 terrains avec un chemin, nommé « projet Balnéo », et ce tel que présenté. Le conseil pourra revoir la demande lorsque le plan projet de lotissement sera modifié en y ajoutant les informations demandées. Le tout, sur le lot 5 224 336 situé sur le chemin du Lac-Labelle.

Le conseil a autorisé la présentation du projet de stationnement et de sentier de la Montagne Verte au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air.

Considérant que le gouvernement prévoit modifier la loi afin retirer aux municipalités le pouvoir d'interdire les locations de type Airbnb pour les résidences principales sur leur territoire, un pouvoir essentiel, notamment pour gérer les problèmes de nuisance découlant de ce type de location dans nos communautés, le conseil a adopté une résolution pour indiquer au gouvernement du Québec ainsi qu'aux membres de l'Assemblée nationale son opposition à l'article 81 du projet de loi 67, *Loi instaurant un nouveau régime d'aménagement dans les zones inondables des lacs et des cours d'eau, octroyant temporairement aux municipalités des pouvoirs visant à répondre à certains besoins et modifiant diverses dispositions*, étant donné qu'il retire un pouvoir essentiel aux municipalités.

Culture, loisirs et tourisme

Le conseil a autorisé la réalisation d'un stage non rémunéré de 600 heures dans le cadre de projets culturels, et ce, sous la supervision de la Directrice du Service de la culture, des loisirs et du tourisme.

Il a également été résolu d'accorder un mandat pour la réalisation d'un plan d'aménagement pour les parcs du Centenaire et des Cheminots afin d'en assurer un développement harmonieux.

Bibliothèque

Le conseil a autorisé madame Nathalie Robson, directrice de la bibliothèque, à signer au nom de la Municipalité de Labelle tous les documents relatifs au projet présenté dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales 2020-2021 et a confirmé que madame Louise Gaudreau est l'élue responsable des questions familiales.

Questions

La séance publique, plusieurs questions ont été adressées en personne au conseil qui y a répondu au cours de la séance.

Ces questions portaient sur : la problématique de stationnement sur le chemin du Lac-Baptiste près de la Montagne Verte, la desserte Internet, la nomination des membres du Comité de tourisme durable, la présence d'un coq dans une zone non agricole, la réalisation des travaux dans le parc Zothique-Therrien, la diffusion des séances du conseil ainsi que l'accès aux réunions de travail des membres du conseil.

Voici donc le résumé des principales décisions prises lors de la séance du mois d'octobre 2020.

Veuillez prendre note que la prochaine séance ordinaire du conseil aura lieu **le lundi 16 novembre 2020 à 20 h .**

****

Pour mieux vous informer, certains de ces dossiers font ou feront l'objet d'articles plus détaillés dans *L'Info municipale*, dans les journaux ou dans d'autres publications que vous pouvez consulter. Dans certains cas, des avis publics seront publiés légalement par leur affichage à l'hôtel de ville, à la maison de la culture et, pour la période du 1er juillet au 30 septembre, sur le panneau d'affichage près du quai public du lac Labelle. Vous pouvez aussi, pour le détail de l'ensemble des décisions du conseil ou pour prendre connaissance des règlements adoptés, visualiser les procès-verbaux et les règlements à la section « Conseil municipal » du site de la Municipalité au http://www.municipalite.labelle.qc.ca/. En outre, vous pouvez communiquer directement avec moi au 819-681-3371, poste 5004.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Claire Coulombe

DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE POUR L'ASSEMBLÉE DE NOVEMBRE

À la séance du conseil municipal qui se tiendra le lundi 16 novembre 2020, trois dérogations mineures seront à l'ordre du jour :

Demande #2020-019 : Demande de dérogation mineure de 7.79 mètres pour la reconstruction d'un bâtiment principal avec un agrandissement de 8.85 mètres carrés au sol et de 5.89 mètres pour la construction d'un garage et ce, avec la ligne des hautes eaux du lac. Le tout sur le lot 5 224 919, situé au 260 chemin de la Presqu'île.

Demande #2020-020 : Demande de dérogation mineure de 0.80 mètre avec la ligne arrière et de 1.5 mètre avec la ligne latérale pour la construction d'un nouveau bâtiment principal. Le tout sur le lot 6016905, situé sur le chemin Brousseau.

Demande #2020-021 : Demande de dérogation mineure de 8 mètres avec la ligne latérale pour reconstruire la terrasse commerciale en cour arrière. Le tout sur le lot 5010387 situé au 8 rue du Camping.

Toute personne ou organisme intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes de dérogations mineures.

Bibliothèque Lancia-Monette
Nathalie Robson, directrice
819 681-3371, poste 5021
www.mabibliotheque.ca/labelle

Heures d'ouverture :

Mardi :	13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30
Mercredi :	12 h 30 à 16 h 30
Jeudi :	13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30
Vendredi :	10 h à 12 h et 12 h 30 à 16 h 30
Samedi :	9 h à 12 h 30

Abonnement :
Résidents et contribuables : gratuit. Apportez une preuve de résidence ainsi qu'une preuve d'identité lors de votre inscription.

Pour toutes informations, n'hésitez pas à contacter le personnel au 819 681-3371, poste 5021 ou par courriel : biblio@municipalite.labelle.qc.ca

Fraîchement arrivés sur nos tablettes

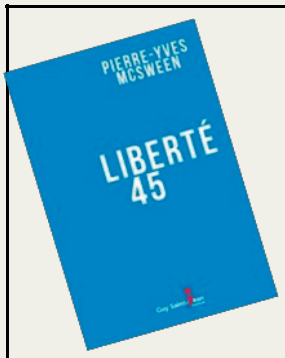

Auteur : Pierre-Yves Mcsween
Titre : Liberté 45

La liberté financière dès 45 ans, c'est le but que tout jeune adulte doit viser, soutient le vulgarisateur économique le plus en vue du Québec. Mais attention, «liberté financière» ne signifie pas être riche… Ça veut juste dire: l'être assez pour se payer une vie plus facile et, surtout, plus riche de sens. Une vie où on n'est pas à la merci des factures mensuelles qu'on aime tant s'imposer! Pour atteindre cet objectif ambitieux, tu ne peux pas faire les choses comme tout le monde. Il te faut un plan. Tu dois préciser tes choix d'avenir. Appliquer avec discipline trois règles incontournables qui t'aideront à accumuler le plus rapidement possible un capital substantiel. Et profiter des nombreuses curiosités de l'impôt. Dans ce livre destiné aux jeunes mais où chacun trouvera matière à améliorer son sort, Pierre-Yves McSween, sur le ton mordant qu'on lui connaît, nous incite à choisir notre camp : ceux qui rameront pendant des décennies pour rattraper le passé ou ceux qui n'auront plus à se soucier de leur futur. Encore une fois, il met les rênes de notre destin entre nos mains.

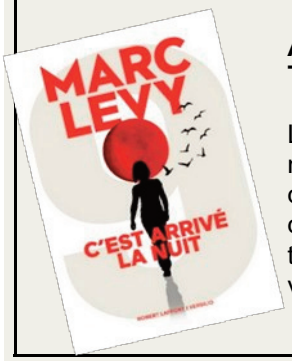

Auteur : Marc Lévy
Titre : C'est arrivé la nuit

L'histoire de neuf amis faussaires, manipulateurs ou assassins en col blanc, qui ont pour point commun d'œuvrer dans le plus grand secret pour la justice et le bien afin de faire éclater la vérité au grand jour.

Auteur : Guillaume Musso
Titre : Skidamarink

À quelques mois des élections américaines, deux événements bouleversent le monde: le vol de la Joconde et l'enlèvement de l'homme d'affaires américain George Steiner, dont la firme règne en maître sur l'industrie de l'informatique et du multimédia. Quatre personnes, qui ne se connaissent pas, reçoivent un morceau de la toile, accompagné d'une carte portant au recto une citation. Premier roman de Guillaume Musso réédité.

Auteur : Ricardo Larrivée
Titre : À la plaque

Un seul outil pour cuisiner 75 recettes ! La plaque est votre meilleure alliée pour cuisiner des repas simples et rapides du déjeuner au souper. On y dépose presque tous les ingrédients en même temps pour les repas de semaine, les grandes occasions et même les desserts. La plaque, cette incontournable que vous possédez déjà.

TFLM
TÉLÉ-FIBRE LA MINERVE

INTERNET HAUTE VITESSE SUR FIBRE OPTIQUE

LA MINERVE ET LE SECTEUR LAC LABELLE

La Minerve

Projet en cours de réalisation

Bulletin d'information – Novembre 2020

lacelle

Plus de 470 clients branchés

COVID-19 – Service essentiel – ***TFLM,*** en tant que câblodistributeur, offre un service jugé essentiel à la population. Considérant les directives de la Santé publique:

Nous maintenons le Service à la clientèle en télétravail durant les heures d'ouverture.

(819) 274-1553 / Sans frais: 1 (833) 274-TFLM (8356)

Évolution des travaux - La construction des secteurs ***DORSALE, Lac Chapleau et Lac Désert*** est *complètement terminée*, mis à part quelques enclaves. Les résidents de ces secteurs peuvent donc être branchés sur demande, dès le paiement des frais exigés.

Pour le secteur ***Lac à la Truite*** (Incluant Chadrofer), nous sommes en attente des permis pour compléter la *construction du chemin de la Chapelle et à travers bois pour alimenter le chemin Chadrofer*. La pose des terminaux de branchement suivra ainsi que les mises en service.

Le secteur ***Lac Labelle*** est en construction au rythme de la réception des permis de construire. Les branchements ont débuté en septembre. La réception des permis de construire dictera la séquence de construction des autres secteurs, ***Lac Équerre*** et ***Lac La Minerve***.

Table ministérielle de coordination – Face à la lenteur de l'obtention des permis de construire pour la réalisation des projets fibre optique au Québec, le Ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) a créé un forum de rencontre regroupant des représentants de Bell, Hydro-Québec et du ministère. TFLM a pu faire valoir ses priorités en insistant sur l'urgence de débloquer, entre autres, la construction du chemin de la Chapelle (Chadrofer) et tout le secteur du Lac labelle. De la lumière au bout du tunnel…

Modes de paiement – TFLM est maintenant enregistré chez DESJARDINS. Les paiements sont acceptés au comptoir des caisses, aux guichets automatiques, Service Accès D par internet et via le Service Accès D téléphonique.

Inscription à notre base de données - À date, plus de ***1200*** personnes de la municipalité de La Minerve et du secteur Lac Labelle se sont inscrites, démontrant un intérêt marqué pour nos services ***INTERNET HV***, ***Télévision HD*** et ***Téléphonie résidentielle***.

Claude Proulx, ing.
Directeur général
Télé-Fibre La Minerve
dg@telefibrelaminerve.com

COMITÉ D'EMBELLISSEMENT

Le comité d'embellissement veut mettre en place un projet communautaire d'agriculture urbaine.

Nous recherchons des gens intéressés à mettre en place ce très beau projet.

Veuillez communiquer avec Sophie Sigouin

ssigouin@municipalite.labelle.qc.ca

819-681-3371 poste 5009

PANIERS DE NOËL

du Comptoir d'entraide

(127, rue du Collège, Labelle)

Vous avez jusqu'au **26 novembre** pour vous inscrire afin de pouvoir recevoir un panier de Noël.

S.V.P. prendre rendez-vous en téléphonant au 819 686-1878.

Prière d'apporter: une preuve de résidence (bail, compte de téléphone, compte d'électricité, etc.) une preuve de revenu pour vous et une preuve de revenu pour le conjoint (carnet d'aide sociale, talon de paie, avis de cotisation du fédéral, etc.).

Merci de ne pas attendre à la dernière minute.

La direction

BÉNÉVOLE DE L'ANNÉE PAR CASA—M. ROBERT BERGERON

TaCL TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF DES LAURENTIDES

Saviez-vous que le bénévolat fait partie intégrante de la vie de notre maire depuis de très nombreuses années ? M. Robert Bergeron siège entre autres sur le conseil d'administration de Transport adapté et collectif des Laurentides (TACL) à titre de président, organisme auprès duquel son implication totalise plus de quatorze (14) ans. Plus récemment il a intégré le conseil d'administration du Centre de pédiatrie sociale de la région. Ces implications lui valent aujourd'hui la surprise et l'honneur d'être nommé bénévole de l'année par CASA (table de concertation pour les aînés du territoire de la MRC des Laurentides), dans le cadre de la Journée internationale des aînés. La députée du comté de Labelle, Mme Chantale Jeannotte, lui en a fait part en direct de l'Assemblée nationale le 22 octobre dernier lors du conseil d'administration du TACL. Près de nous, plusieurs organismes communautaires parviennent à offrir des services grâce aux bénévoles qui donnent de leur temps. En cette période où nos repères sont parfois bouleversés, nous vous invitons à faire une place à votre agenda pour offrir quelques heures à une cause qui vous tient à cœur.

EN VRAC DANS MON BAC!

Le saviez-vous? Il n'est pas recommandé de mettre vos matières recyclables dans un sac de plastique avant de les mettre au bac vert. En les mettant en vrac dans le bac, vous réduisez votre consommation de sacs de plastique à usage unique, diminuez votre impact sur l'environnement et facilitez le travail des employés du centre de tri des matières résiduelles! Pour plus d'informations sur la gestion des matières résiduelles, visitez le www.traindeviedurable.com

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Opération Nez rouge Vallée de la Rouge n'offrira pas le service de raccompagnement en 2020

Labelle, le 7 octobre 2020- L'Opération Nez rouge Vallée de la Rouge n'offrira pas de service de raccompagnement durant le temps des Fêtes 2020. Dans le contexte sanitaire actuel et après analyse de son impact logistique, l'Opération Nez rouge a pris la décision de ne pas mettre en place, au niveau national, son service de raccompagnement, ce qui inclut notre région.

L'Opération Nez rouge Vallée de la Rouge dévoilera les détails de sa campagne 2020 de sensibilisation, mais sans service de raccompagnement, durant le mois de novembre.

L'Opération Nez rouge Vallée de la Rouge remercie tous ses bénévoles et ses partenaires pour leur soutien année après année. La campagne 2020 sera certes différente, mais l'Opération Nez rouge Vallée de la Rouge sait qu'elle pourra compter sur leur soutien pour traverser cette période inédite afin de se retrouver en 2021, dossard rouge sur le dos, sillonnant les routes de nos communautés.

L'Opération Nez rouge Vallée de la Rouge vous invite, en tout temps, à planifier votre retour à la maison en toute sécurité en appelant un parent, un taxi ou en désignant un chauffeur avant votre soirée.

Nous remercions tous nos commanditaires et bénévoles pour la magnifique édition 2019 et ce n'est que partie remise pour 2021. Surveillez les journaux en novembre pour connaître le déploiement de la campagne de sensibilisation.

Janick Nantel
Coordonnatrice
Vallee-de-la-rouge@operationnezrouge.com

COMPTOIR D'ENTRAIDE

50% de rabais

du 9 au 13 novembre 2020

Toute notre marchandise de la friperie
et de la boutique
Vêtements, souliers, sacs à main, manteaux,
accessoires pour la maison, jouets, livres

Décorations pour la maison, musique, vaisselle,
articles de sport décorations de Noël
et bien d'autres choses

Venez nous voir, nous sommes toujours au
127 du Collège, Labelle
du lundi au vendredi
de 9h à 16h
N'oubliez pas nous serons ouvert
Le samedi 7 novembre
de 10h à midi

LES CERCLES DE FERMIÈRES

Réunion mensuelle
11 novembre 2020 à 19h
À la salle Wilfrid-Machabée

Nous suivons les directives de la Santé publique relatives à la pandémie.
Sauf avis contraire je vous contacterai
Francine Patry—819-686-2667

85e anniversaire Cercle de Fermières Labelle

En 1999, à la demande de madame Paquerette Léonard, mairesse, le Cercle de Fermières a commencé par organiser une collecte de sang. Cette activité, en juillet, est devenue une activité communautaire pendant des années, rassemblant l'école le Tremplin, l'âge d'or, la maison des jeunes, les Chevaliers de Colomb et beaucoup de bénévoles.

Merci à toutes les personnes impliquées ainsi que les donneurs.

PAROISSE NOTRE-DAME-DE-LA-ROUGE – ÉGLISE DE LA NATIVITÉ-DE-MARIE

En cette période de pandémie de Covid-19, la Paroisse Notre-Dame-de-La-Rouge a dû, comme dans tous les milieux, revoir ses façons d'offrir ses services, particulièrement lors des messes dominicales. Ainsi, en conformité avec les directives de la Santé publique et de la Municipalité de Labelle, les mesures de sécurité sont mises en place, notamment :

-port du masque obligatoire,
-désinfection des mains à l'arrivée et au départ,
-nombre limité de participant aux célébrations,
-tenue d'un registre des participants,
-distanciation physique entre les participants, etc.

Avec ces mesures sanitaires, nos équipes liturgiques peuvent poursuivre leurs activités et vous accueillir le plus sécuritairement possible pour les baptêmes, funérailles, catéchèses et bien entendu la messe dominicale célébrée tous les dimanches à 9 h 30.

Nous sommes heureux de vous retrouver et de vous offrir ces espaces et ces temps de rencontre avec la Parole de Dieu en communion avec les membres de notre communauté chrétienne. Vous y trouverez support et réconfort spirituels et communautaires qui peuvent aider à mieux vivre spécialement ces temps d'adaptation difficiles pour tous.

Vous pouvez joindre la communauté de La-Nativité-de-Marie en téléphonant à Claudette Brousseau, secrétaire, au 819-686-2023 les mardis et jeudis de 13 h à 16 h.

Le comité de liturgie de Labelle

MARCHÉ DE LA GARE

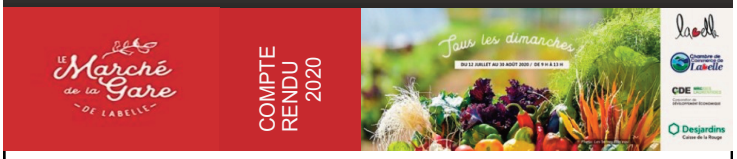

Bien qu'en raison de la pandémie qui nous afflige, et malgré la décision initiale prise en juin dernier de ne pas ouvrir les portes du marché cette année, un changement de cap a été opéré à la suite de la demande des producteurs. La saison 2020, débutée le 12 juillet, a donc été un grand succès qui s'est finalement prolongé jusqu'au 6 septembre.

Les visiteurs ont pu s'approvisionner de succulents produits locaux, frais ou transformés, auprès des producteurs/ artisans suivants : À la Guise de Manon, Fromagerie le P'tit Train du Nord, Ah! Tout Cru dans le bec, Chez Fruits Forestiers, Huilerie Koura, Les jardins de Simonne, Les Serres Élin'Eau, les Petits fruits de la Rouge, Ferme de la Colline, Boulangerie Au son du pain, Jardin cent pépins, Un Moment de Douceur, SymbiOse Alimen Terre et Érablière Steven BLAIS.

Le Marché de la Gare de Labelle a accueilli ses visiteurs de façon plus discrète cette année, sans animation ni conférence, tout en respectant systématiquement toutes les mesures prescrites par la Direction de la Santé Publique; ce qui lui a d'ailleurs valu une évaluation des plus remarquables!

La Chambre de Commerce de Labelle tient à remercier ses commanditaires sans qui ce succès n'aurait pu voir le jour: la Municipalité de Labelle, la Corporation de développement économique (CDE) de la MRC des Laurentides et la Caisse Desjardins de la Rouge.

C'est donc avec une grande fierté que nous mettons un terme à la saison 2020 en vous conviant à un prochain rendez-vous pour l'été 2021!

Chambre de Commerce de Labelle

REPORT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

La Chambre de Commerce de Labelle a décidé, vu les circonstances sanitaires exceptionnelles qui prévalent présentement, de reporter son Assemblée Générale Annuelle qui a habituellement lieu en novembre à une date ultérieure plus propice à sa tenue.

Nous espérons pouvoir prochainement vous communiquer de l'information à ce sujet.

Un grand merci à tous nos membres pour leur compréhension!

POUR TOUS LES ENTREPRENEURS DE LA RÉGION

La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) a mis sur pied une nouvelle plateforme, Pratiques RH, proposant un espace interactif de partage qui s'adresse aux gestionnaires et chefs d'entreprise dans le but de les soutenir dans cette tâche cruciale qu'est la gestion de leurs ressources humaines.

Pratiques RH propose une foule d'outils et de ressources pouvant aider les gestionnaires et dirigeants d'entreprise à surmonter leurs enjeux de gestion des ressources humaines et à améliorer leur environnement de travail rapidement.

Sachez que Pratiques RH se veut un outil évolutif et qu'il sera alimenté en contenu de façon régulière.

Rendez-vous sur la plateforme *Pratiques RH* **: https://pratiquesrh.com/**

N'hésitez pas à communiquer avec Louise Vandal, coordonnatrice, au 438 871-3384

Courriel : info@cclabelle.com www.cclabelle.com

14 & 15 novembre 2020
Centre communautaire
9h à 16h

Le marché de Noël, organisé conjointement par le Cercle de fermières et la Municipalité de Labelle se tiendra à l'intérieur et à l'extérieur du centre communautaire et toutes les mesures sanitaires en vigueur seront appliquées.

Nous recherchons également des artisans qui aimeraient participer.

Si vous êtes un artisan et que vous souhaitez participer, communiquez à l'adresse suivante: serra_reid@hotmail.com

Il est à noter que si la situation s'aggrave, l'événement pourrait être annulé. Suivez les informations sur Facebook.

CALENDRIER DES ACTIVITÉS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Mois	Jour	Heure	Activités	Organisme	Lieu
Tous les dimanches		**9h30**	Messe	Paroisse Notre-Dame de la Rouge	Chapelle 29, rue du Couvent
Novembre	**02**		Date de tombée Info municipale	Municipalité de Labelle	
Novembre	**9 au 13**		Vente 50 % de rabais	Comptoir d'Entraide	127, rue du Collège
Novembre	**11**	**19h**	Assemblée mensuelle	Cercle de Fermières	Salle Wilfrid-Machabée
Novembre	**14—15**	**9h à 16h**	Marché de Noël Labelle	Cercle de Fermières	Centre communautaire 29, rue du Couvent
Novembre	**16**	**20h**	Séance ordinaire du conseil municipal	Municipalité de Labelle	Salle Wilfrid-Machabée

Municipalité de Labelle, 1 rue du Pont, Labelle (Québec) J0T 1H0
Tél. : **819 681-3371** • Téléc. : **819 686-3820**
www.municipalite.labelle.qc.ca
Pour publication: info@municipalite.labelle.qc.ca

INFO MUNICIPALE : COPYRIGHT 2020, MUNICIPALITÉ DE LABELLE. TOUS DROITS RÉSERVÉS.